

Licence professionnelle **SEME**

Système d'Électronique Marine Embarqués

(Contrat de professionnalisation ou période de professionnalisation)

La Licence Professionnelle est basée sur des partenariats étroits entre université, entreprises et branches professionnelles.

Un déficit de jeunes diplômés dans le domaine de l'électronique marine des systèmes embarqués intégrant les spécificités du milieu marin a été constaté. L'évolution de l'électronique dans le milieu marin demande aux professionnels des compétences de plus en plus pointues dans les secteurs de l'électronique, la microinformatique associant les mesures et tests, les normes, l'environnement marin. Le futur diplômé pourra exercer ses compétences dans le domaine de l'équipement industriel, l'électronique et les communications, les instruments de précision, la construction et la réparation navale...

Les métiers visés seront l'installation et la maintenance des systèmes électroniques embarqués, l'aide à la conception des dispositifs électroniques utilisés dans le milieu marin et les tests de mesure.

Objectifs

La licence correspond à un projet de formation bien défini visant à :

- Consolider et compléter les compétences technologiques et développer des qualités individuelles (autonomie, initiative, responsabilités, esprit d'analyse et sens critique)
- Développer la capacité à suivre l'évolution technologique de son champ de compétences et à aborder des tâches complexes
- Former des techniciens supérieurs qui seront en mesure d'exercer des responsabilités dans la mise en oeuvre de projets au sein de l'entreprise
- Développer l'aptitude à appréhender tous les aspects techniques d'un projet, prendre en compte les phénomènes et contraintes du milieu marin ainsi que les capacités à coordonner et manager une équipe opérationnelle dans le cadre d'un projet.

Admission et contenu de la formation

- Candidats titulaires d'un Bac + 2 BTS ou DUT de type industriel (ex : DUT GEII ou Mesures Physiques)..., L2 Sciences et techniques.
- La formation se déroule en alternance dans le cadre du contrat de professionnalisation mais est également accessible aux salariés par la formation continue. Durée de formation : 445 heures réparties sur 17 semaines en alternance avec les périodes en entreprise. Rythme moyen d'alternance : 2 semaines en formation suivies de 3 semaines en entreprise



Durée de formation :
445 heures réparties sur
17 semaines en alternance



Contacts :

Anne-Laure LARHER
larher@lacroixrouge-brest.fr

ou UFR Sciences et Techniques de l'UBO
<http://formations.univ-brest.fr/recherche/sts/licencepro>
philippe.talbot@univ-brest